

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-04

Séance du 20/01/2025

Modification du Bordereau des Prix Unitaires de l'accord-cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 20/01/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique, sous réserve d'accord de DEUX-SEVRES NUMERIQUE à valider et signer l'avenant de modification du BPU de l'accord-cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé